

LE CERCLE

Centre de santé et de services sociaux
d'Ahuntsic et Montréal-Nord



Prix d'excellence en gestion de l'efficacité énergétique pour le CSSSAM-N



par Isabelle Gagné, conseillère cadre en communication

Le 15 avril 2010, dans le cadre du colloque SAN-TECH 2010, le CSSSAM-N s'est mérité le Prix d'excellence en gestion de l'efficacité énergétique remis par l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS) et l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec.

Présenté par Madame Luce Asselin, présidente-directrice générale de l'Agence de l'efficacité énergétique, ce prix vise à souligner le travail des équipes qui se consacrent à la réduction de la consommation d'énergie dans leur établissement et qui contribuent à améliorer l'environnement du personnel et des usagers.

Le CSSSAM-N s'est démarqué des autres candidatures déposées dans le cadre de ce concours en raison de la complexité reliée à la quantité de bâtiments touchés, donc l'envergure totale du projet.

La directrice générale adjointe du CSSSAM-N, Agnès Boussion, a mentionné que « la réalisation de ce projet fait ou fera appel à l'implication de nombreux employés et gestionnaires de l'organisation » et elle a transmis « toutes ses félicitations aux équipes de la Direction des services techniques et des immobilisations du CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord pour l'obtention de ce prix ». Cette reconnaissance sera certes accueillie avec grand plaisir par l'ensemble du personnel.

Le CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord a la volonté d'améliorer le rendement énergétique de ses installations et de contribuer au développement durable. En plus de ces améliorations environnementales, ce projet offre de nombreux avantages pour le confort, la salubrité et la sécurité de la clientèle et des personnes qui travaillent dans nos installations.



Luce Asselin, pdg de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec, Alain Lazure, directeur des services techniques et des immobilisations au CSSSAM-N et Nicolas Galanis, professeur de génie mécanique à l'Université de Sherbrooke



Agnès Boussion, directrice générale adjointe et Alain Lazure, directeur des services techniques et des immobilisations au CSSSAM-N, entourés de Pierre Boucher, Vincent Veilleux, Robert Emery, Luc Dumas et Marie-Claude Baril du CSSSAM-N et François Dussault d'Énergère

La prévention et le contrôle des infections l'affaire de tous !



par Caroline Duchesne, conseillère cadre à la prévention et contrôle des infections

Des mouvements ont eu lieu dans l'équipe de prévention et contrôle des infections (PCI) du CSSSAM-N.

C'est avec plaisir que nous vous présentons ses membres :

- D' Stephen Turner, officier de prévention des infections
- Caroline Duchesne, conseillère cadre à la PCI
- Linda Lalande, assistante au supérieur immédiat
- Andréa Fuentes, infirmière clinicienne en PCI
- Amélie Boilard-Pelletier, agente administrative classe 2

Le Service de prévention et contrôle des infections a comme but de réduire au minimum l'incidence des infections nosocomiales dans notre CSSS, ce qui inclut naturellement l'hôpital, les centres d'hébergement et les CLSC. Pour cela, la sincère contribution du personnel soignant et du personnel de soutien est indispensable. Rappelons que notre mission première en tant que travailleurs de la santé est d'offrir des soins de qualité à notre clientèle, ce qui exige la mise en application des règles de prévention des infections tout en s'assurant de leur bonne compréhension. C'est donc à chacun d'entre nous d'y mettre du sien et d'assurer la sécurité de notre clientèle.

Voici donc les objectifs du programme de PCI :

- Obtenir et gérer les données et les informations critiques en regard des infections
- Développer et recommander des politiques et procédures en regard de la PCI
- Intervenir directement pour contrôler et prévenir la transmission des infections nosocomiales
- Offrir au personnel de l'information et de la formation en lien avec la PCI

N'oubliez pas, nous ne le répétons jamais assez, que l'hygiène des mains est le meilleur moyen de prévention contre la transmission des infections, passez le mot ! Une solution alcoolisée ou de l'eau et du savon... ceci peut sauver des vies... En effet, de nombreuses études ont démontré qu'une observance accrue des consignes concernant l'hygiène des mains se traduisait par une diminution des taux d'infection nosocomiale. Cette consigne prend effet dès le moment où l'on pénètre dans une installation peu importe laquelle et que l'on soit du personnel clinique, administratif, technique ou autre. Il s'agit d'une responsabilité qui incombe à chacun d'entre nous. En faisant ce simple geste, non seulement nous contribuons personnellement à briser la chaîne de transmission des infections, mais également nous montrons l'exemple à nos collègues et à notre clientèle.



Amélie Boilard-Pelletier, Linda Lalande, Andréa Fuentes, Caroline Duchesne et D' Stephen Turner



Installations du CSSSAM-N

Site web : www.csssamn.ca
Intranet : <http://amn.intranet.mtl.rtss.qc.ca>

CLSC d'Ahuntsic
1165, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal (Québec) H2C 3K2

CLSC de Montréal-Nord
11441, boul. Lacordaire
Montréal-Nord (Québec) H1G 4J9

Centre d'hébergement Laurendeau
1725, boul. Gouin Est
Montréal (Québec) H2C 3H6

Centre d'hébergement Légaré
1615, avenue Émile-Journault
Montréal (Québec) H2M 2G3

Centre d'hébergement de Louvain
9600, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2M 1P2

Centre d'hébergement Paul-Lizotte
6850, boul. Gouin Est
Montréal-Nord (Québec) H1G 6L7

Hôpital Fleury
2180, rue Fleury Est
Montréal (Québec) H2B 1K3

514 384-2000



Merci à tous les superviseurs de stages

RECONNAISSANCE DES SUPERVISEURS DE STAGES

par Michelle Le Blanc, conseillère cadre à l'amélioration continue de la qualité

Lors d'un cocktail le 15 avril dernier, le CSSSAM-N a reconnu les superviseurs de stages qui se sont impliqués et engagés en 2009-2010. Environ 400 stagiaires ont été accompagnés par 70 superviseurs dans près d'une vingtaine de disciplines. Malgré l'exigence de leurs tâches, les superviseurs accueillent, encadrent et transmettent leurs connaissances à des étudiants qui seront les futurs professionnels et employés du réseau de la santé et des services sociaux. Devant cet engagement, nous ne pouvons que reconnaître le travail accompli et leur dire tout simplement merci et encore merci.



Diane Daigle, directrice générale et Agnès Boussion, directrice générale adjointe en compagnie de stagiaires en travail social

UN COMITÉ INTERSECTORIEL POUR LA PRÉVENTION DES ABUS CHEZ LES ÂÎNÉS

par Vincent Roy, adjoint au développement et au suivi des dossiers stratégiques à la Direction des services aux aînés

Le 7 avril dernier s'est tenue une rencontre d'une vingtaine d'intervenants locaux et régionaux autour de la thématique de la prévention de l'abus et la maltraitance chez les aînés. Parmi les partenaires, se trouvaient des intervenants du monde associatif, des services de police, des services municipaux et paramunicipaux et des services de soutien à domicile du CSSS. Tous étaient réunis pour assister à une présentation définissant les contours de la problématique de l'abus. Une proposition a ensuite été faite à l'assemblée pour la création d'un comité intersectoriel qui serait axé sur la mise en place de moyens d'action concertés. La réponse des participants a été favorable et le comité verra donc le jour. Des moyens ont d'ores et déjà été identifiés en vue de souligner la journée internationale de sensibilisation sur les abus envers les aînés qui aura lieu le 15 juin 2010. Le comité organisateur de cette rencontre est formé de Maxine Lithwick, conseillère-cadre en service social, Claude Grillot, organisateur communautaire et moi-même.



Liste des superviseurs par discipline

Service social	Oriol Benoît, Nicole Comeau, Angela Di Mazio, David Filion, Carole Lanno, Patrick Vienneau, Louise Viger
Psychologie	Hélène Laferrière, Danielle Leroux
Psychoéducation	Carole Doré, Mélanie Gagnon
Ergothérapie	Jocelyne Gagnon, Josianne Michaud, Marianne Poisson
Physiothérapie	Johanne Brouillard, Manon Carrière, Maryse Doucet, Christiane Lacoursière, Luc Ménard, Don Huy Nguyen
Techniques de réadaptation physique	Gervaise Tardif
Techniques d'éducation spécialisée	Isabelle Chapleau
Gestion et nutrition clinique, techniques de diététique, cuisine d'établissement	Céline Bourassa, Josée Chouinard, Marie-Claude Prévost, Diane Jam
Techniques d'inhalothérapie	Carole Lavallée
Techniques de radiodiagnostic	Naomi Séguin
Archives médicales	Nancy Girouard
Pharmacie	Hélène Deschamps
Médecine	Carmen Bérubé
Entretien général d'immeuble	Daniel Bergeron, Jacques Ste-Croix
Secrétariat	Diane Landry
Techniques d'hygiène dentaire	Hélène Bertrand, Micheline Masson, Josée Tousignant, Colette Thuot
Assistante familiale et sociale	Henri Claude, Lisette Delisle, Yvon François, Josée Robillard, Thomas Shaw, Claudie Thibault
Gérontologie (PAB et animation)	Caroline Colette, Luc Gendreau, Daniel Morin, Marie-Paule Thibault
Soins infirmiers	Anne-Lise Bouchard, Emma Cadet, Younes Charof, Diane Daoust, Margara Despeignes, Maria Di Mateo, Nadine Duval, Lison Élie, Marie Guérin, Sandra Honorat, Annie Houde, Angella Landry, Lidz Laurent, Sherley Magnan, Marie-Hélène Mathieu, Tania Martinez, Diana Muccitelli, Lê Oanh, Laura Plaisir, Roseline Plourde, Elda Raymond, Isabelle Simard, Jossy St-Fleur, Edith Tessier

Comité d'éthique appliquée du CSSSAM-N

Demande de consultation



par Chantal Ferland, présidente du comité d'éthique appliquée

Après une année de travaux pour sa mise en place et la formation de ses membres, le comité d'éthique appliquée est maintenant prêt à recevoir les demandes de consultation des membres du personnel¹ du CSSSAM-N en ce qui a trait aux situations éthiques complexes qu'ils vivent au cours d'un épisode de soins ou de services. Le comité est accessible à tous les membres du personnel.

Il s'agit d'un comité consultatif qui a pour but de susciter la réflexion, d'échanger et de donner des avis sur des questions éthiques liées à un épisode de soins ou de services. Il est autonome, indépendant et impartial.

Tout membre du personnel qui désire déposer une demande de consultation au comité pourra le faire en complétant le formulaire « **DEMANDE DE CONSULTATION ÉTHIQUE** » qu'il peut se procurer sur l'intranet sous l'onglet **comité d'éthique appliquée** ou en communiquant avec Dominique Débrosse, secrétaire du comité, au poste 2267. Les demandes pourront être étudiées seulement dans le cadre des réunions prévues au calendrier du comité.

Les commentaires émis par le comité au cours des consultations tiennent compte entre autres, des dimensions cliniques multidisciplinaires pertinentes à la question posée, des balises juridiques applicables, des éléments reliés à la culture de la personne concernée, aux notions éthiques théoriques reliées au problème soulevé et la confrontation des différentes valeurs des personnes concernées.

Nous vous invitons à consulter la section « Comité » de l'intranet du CSSSAM-N pour trouver plus d'informations sur le comité d'éthique appliquée dont le calendrier des rencontres.

¹ *Membre du personnel* – Toute personne qui oeuvre au sein du CSSS d'Abitibi-Témiscamingue et Montréal-Nord, soit les employés, les médecins, les bénévoles, les stagiaires, le personnel d'agence ou les contractuels.



La gestion des risques Un incontournable : la prévention



par Lucie Allard, conseillère cadre à la prévention et à la gestion des risques

Les rapports trimestriels des activités en gestion des risques

La sécurité est prioritaire au CSSSAM-N. Afin d'informer les gestionnaires et leurs équipes, et pour développer une culture de sécurité à tous les niveaux et dans tous les secteurs, des rapports trimestriels sont diffusés. On y retrouve :

- Les définitions des principaux éléments d'analyse et des indices de gravité
- La compilation des déclarations d'incidents et accidents au formulaire AH-223, par période, par installation, par direction, par unité
- La distribution des incidents et accidents par indice de gravité
- Les dossiers actifs à la gestion des risques

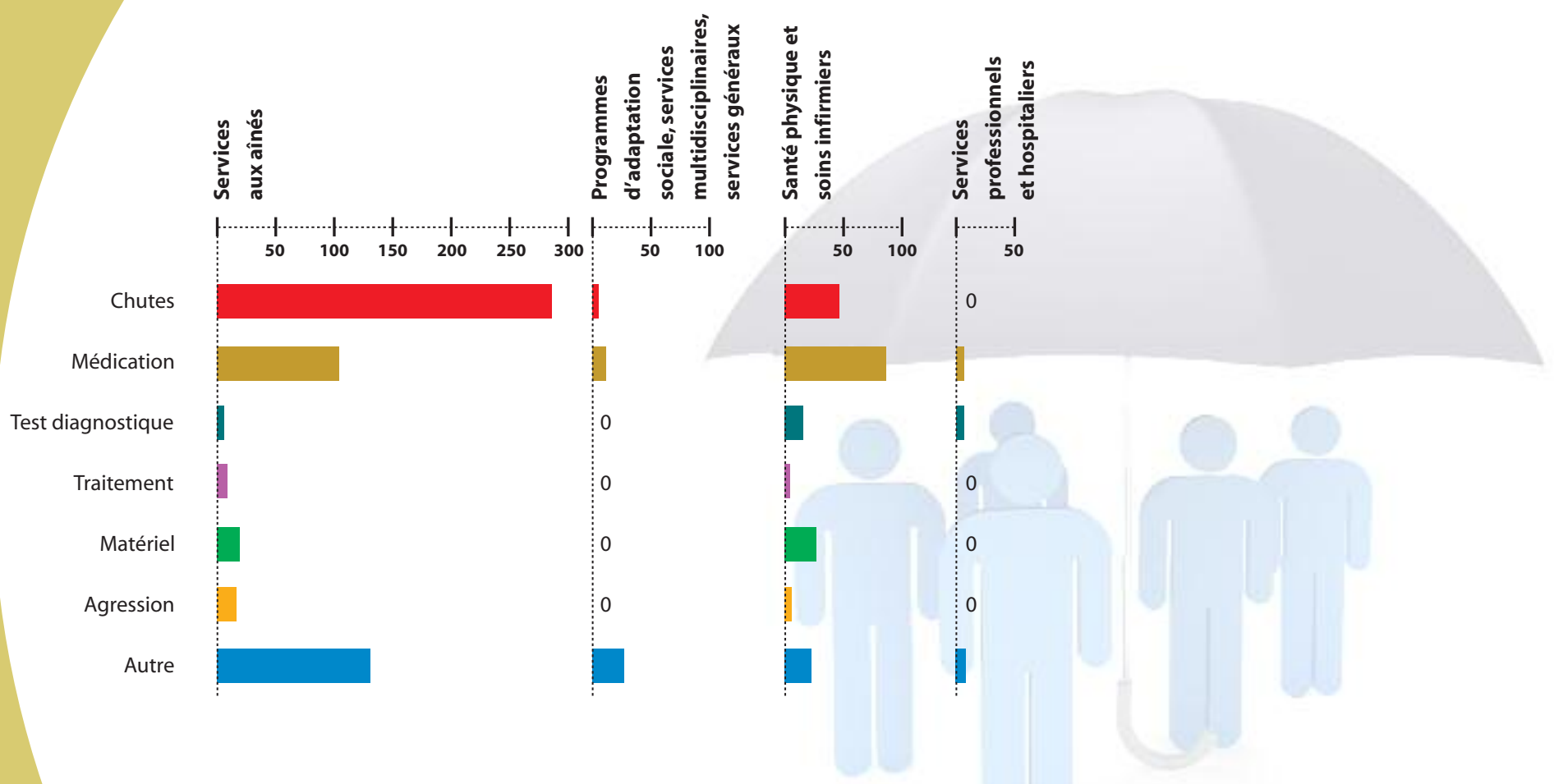
L'ensemble de ces informations permet aux gestionnaires d'avoir un portrait global de la situation, de discuter avec leurs équipes des situations problématiques et des améliorations à apporter. Par exemple, l'occurrence et la gravité des chutes relevées ont engendré des actions pour diminuer ce type d'accident. L'efficacité du programme de prévention des chutes, qui est progressivement mis en place depuis l'été 2009, pourra se refléter dans les futurs rapports, notamment, par une baisse du nombre de chutes et de leur gravité.

Le tableau ci-dessous nous indique que c'est la Direction des services aux aînés (688 lits) qui compte le plus grand nombre de déclarations, en majorité des chutes et des déclarations qui concernent la catégorie « autre ». Ces dernières regroupent principalement des blessures d'origine inconnue, des blessures suite à un choc sur un objet.

La Direction du programme de santé physique et des soins infirmiers comprend l'Hôpital Fleury (152 lits) à l'exception de l'unité 2. Les erreurs de médicaments sont les plus souvent déclarées du fait du type de clientèle traitée.

La déclaration des incidents et des accidents est un incontournable pour améliorer la qualité des soins et services. L'information qui est acheminée par ce biais permet d'identifier les risques et les situations à risques demandant des mesures de prévention ou des actions correctrices. Pour notre clientèle et pour nous, soyons toujours attentifs à la gestion des risques et faisons de la sécurité une priorité.

Catégorie des incidents et accidents déclarés au formulaire AH-223 par direction Trimestre 3 - Périodes 7-9



La sécurité, j'en fais mon affaire !



par Lucie Madore, chef du Service de la formation et du développement organisationnel

Le 27 avril dernier, les gestionnaires du CSSSAM-N ont suivi une journée de formation consacrée à la sécurité. La mise en place d'une culture de sécurité est l'une des priorités du CSSSAM-N. Celle-ci se traduit par des gestes simples et concrets qui se situent autant en terme d'actions correctrices de situations problématiques (ex. : erreur de médications, signalisation fautive, plancher mouillé, mot de passe mis en évidence, matériel défectueux, etc.) qu'au niveau d'actions préventives (ex. : prévention des chutes, prévention des infections, sécurité des actifs informationnels, étiquetage de médicaments ou de produits dangereux, etc.).

L'animation de cette formation a été assumée par Michelle Dionne, formatrice externe et Lucie Allard, conseillère cadre à la prévention et à la gestion des risques du CSSSAM-N. Toutes les deux ont favorisé l'adoption d'un climat approprié à l'apprentissage.

Une véritable culture de sécurité s'appuie sur une communication interactive et transparente, en abordant les situations problématiques, non pas sous l'angle de la culpabilité, mais plutôt comme une occasion d'apprentissage et d'amélioration continue pour le bénéfice des patients, des résidents, des visiteurs et bien sûr pour la mise en place d'un milieu de travail sécuritaire et sain pour les employés du CSSSAM-N.

Les gestionnaires, qu'ils soient cliniques ou administratifs, ont pris conscience que la sécurité les concernait également. Les différentes histoires de cas ont contribué à cet exercice. De regarder une situation sous différents angles peut être enrichissant et stimulant ! Il nous faut accepter de revisiter nos paradigmes et de regarder les faits de façon nouvelle. Il faut parfois poser des questions surprenantes qui peuvent déranger.

Cette journée de formation n'était qu'un jalon du chemin qui mène à une culture de sécurité. Soyez prêts, la sécurité est une préoccupation à saisir au quotidien.



Les animatrices de la journée :
Lucie Allard et Michelle Dionne



Nouveau ! Tirage de titres de transport collectif

par Agnès Boussion, directrice générale adjointe

Le CSSSAM-N veut reconnaître et encourager l'utilisation des transports actifs (autobus, métro, train) par ses employés. Dans cette perspective, il a mis en place le tirage d'un titre de transport pour tout employé permanent ayant terminé sa période de probation et détenant un poste de 3 jours ou plus par semaine. Cependant, les employés déjà remboursés pour des raisons professionnelles par l'employeur, les médecins et les directeurs ne sont pas éligibles. Afin de participer, vous devez compléter un formulaire de demande (Directions cliniques / Santé publique / Promotion de la santé et du développement durable / tirage titre transport), le faire signer par votre supérieur hiérarchique et présenter la caisse/preuve d'achat. Seuls les reçus datés du mois précédant seront acceptés pour le tirage. Faites parvenir le tout avant le 20 du mois par courrier interne à la Direction locale de santé publique, au Centre d'hébergement Laurendeau. **Le tirage a lieu le dernier vendredi de chaque mois.**

LE COMITÉ DE PROMOTION DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Il y a déjà 4 ans, le comité de promotion de la santé et du développement durable voyait le jour avec pour mandat initial de :

- Proposer une vision et des orientations de promotion du développement durable et de la santé.
- Élaborer et proposer une politique de promotion du développement durable et de la santé

Adoptée en mai 2008 par le conseil d'administration, la politique jetait ainsi les bases du travail à poursuivre pour les années à venir avec les objectifs suivants :

- Proposer un plan d'action en promotion de la santé et en développement durable (basé sur un sondage réalisé auprès des employés en décembre 2008)
- S'assurer de l'intégration des activités de développement durable et de promotion de la santé à travers le CSSSAM-N et en lien avec la collectivité
- Effectuer le suivi des activités
- S'assurer de la diffusion de la vision et du plan d'action à l'ensemble du personnel

Issues d'un premier plan d'action 2007-2010, diverses actions d'information, de sensibilisation et la mise en place de certaines mesures « durables » ont été réalisées depuis 2008.

Le comité poursuit donc ses travaux et ses réflexions pour la réalisation d'un plan 2010-2011 ciblé particulièrement sur la promotion d'un milieu de travail sain par l'adoption de saines habitudes que sont l'alimentation équilibrée, la gestion du stress et l'activité physique. Pour ce dernier chapitre, il vous a été fait part dans le Cercle du mois de d'avril, du remboursement possible de 50 % des frais liés au conditionnement physique jusqu'à concurrence de 75 \$. De plus, le comité vise la mise en place de mesures de soutien à l'utilisation du transport collectif et du transport actif.



Quelques membres du comité : Vincent Roy, Chantal Mercier, Robert Emery, Céline Bourassa, Étienne Dumais-Roy, Gilbert Filion, Agnès Boussion, Alain St-Pierre, Estelle Zehler, Michelle Le Blanc, Richard Barolet et Marie-Claude Baril

Nous vous présentons donc aujourd'hui certaines des mesures en cours ou qui verront le jour prochainement.

DÉFI-CLIMAT : CHAQUE GESTE COMPTE



par Gilbert Filion, conseiller cadre, Direction locale de santé publique

Qu'est-ce que le Défi Climat ?

Défi-Climat est une grande campagne de mobilisation pour la lutte aux changements climatiques ou plus particulièrement le réchauffement planétaire. Vous pouvez vous y inscrire à partir du site www.deficlimat.qc.ca. Des centaines d'entreprises, d'institutions publiques et d'organismes de toutes les régions de Québec y participent.

Plus de 50 000 citoyens et citoyennes s'engagent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre en modifiant leurs habitudes de vie et de déplacement !

Le réchauffement climatique, qu'est-ce que c'est ?

Le réchauffement climatique est un phénomène d'augmentation de la température moyenne des océans et de l'air, qui a commencé il y a plusieurs décennies et poursuit actuellement à l'échelle mondiale. Selon la grande majorité des scientifiques, la température moyenne sur la planète augmente de façon significative et est fortement associée à l'activité humaine.

De ce fait, on assiste à un accroissement du niveau des mers, à la fonte des glaciers, à l'accroissement en intensité et en fréquence de phénomènes climatiques extrêmes (précipitations violentes, inondations, ouragans). L'exacerbation du niveau de pollution et la durée des particules allergènes (ex. : pollen de l'herbe à poux) en résulte également.

Quelles sont les conséquences sur la santé de la population ?

Le changement climatique constitue une nouvelle menace importante pour la santé publique dont certains effets néfastes sont déjà observés sur la santé de la population.

- Augmentation du nombre de décès lors de vagues de chaleur
- Transformation des maladies infectieuses qui ont pour effet d'accroître le nombre de personnes malades ou qui en meurent
- Accroissement de la mortalité associée aux maladies cardiaques et respiratoires
- Accroissement du nombre de personnes souffrant d'asthme et aggravation des symptômes
- Accroissement du nombre de personnes souffrant d'allergies et augmentation de la durée, de la durée et de la gravité des symptômes, etc.



COVOITURAGE EN VOITURE AVEC ALLÉGO !

par Estelle Zehler, conseillère cadre en communication

Vous êtes nombreux à avoir manifesté de l'intérêt pour le covoiturage, un geste concret pour améliorer l'environnement. Fort de cette information, le comité de promotion de la santé et du développement durable a travaillé afin de vous offrir un service de covoiturage organisé et convivial. Les avantages de la formule ont déjà été éprouvés et se traduisent par :

- des économies substantielles d'argent
- une augmentation de la vie utile de votre voiture personnelle
- une remise en question du besoin de posséder une deuxième voiture
- une diminution du stress
- l'amélioration de la qualité de l'air
- un contact avec des personnes intéressantes avec qui voyager

Le CSSSAM-N a donc retenu les services du Centre de gestion des déplacements (CGD) de Développement économique Saint-Laurent (DESL) pour implanter le programme *allégo*, tel que vous a été présenté lors des kiosques tenus les 21 et 22 avril dans nos installations.

Le principe d'*allégo* est d'une utilisation aisée. Les personnes intéressées doivent s'inscrire au préalable et compléter électroniquement des zones informatives. Pour des questions de sécurité, l'inscription de chaque employé est validée par le CSSSAM-N et par le CGD de DESL. Uniquement l'adresse courriel ou le numéro de téléphone (du bureau ou de la maison, selon la préférence) de la personne inscrite sera communiqué à d'autres covoitureurs avec son autorisation préalable. Covoiturage *allégo* assure la sauvegarde de votre vie privée.

Le logiciel covoiturage AMT compilera les données de tous les participants et opérera des pairages parmi les personnes du CSSSAM-N inscrites, libre à elles de les concrétiser. Divers outils vous sont proposés pour vous aider, dont le carnet des covoitureurs qui traite notamment de la préparation, du partage des coûts d'utilisation, du bon sens au volant, de l'équipage, du calendrier de conduite, du trajet, etc. Ce carnet est disponible sur l'intranet du CSSSAM-N (Directions cliniques / Santé publique / Promotion de la santé et du développement durable).

Kotsovos

Grinstead

Melo

Hamel

Fabrizio

Haidar



C'EST PLUS QU'UN
C'EST DES JARDINS
HAMEL, FABRIZIO

En place un tirage mensuel du remboursement. Les employés dont le transport est à compléter le formulaire disponible sur l'intranet et brocher votre reçu de transport à Chantal Mercier, à la Direction



SAINE ALIMENTATION MÊME LES DISTRIBUTRICES S'Y METTENT !

Par Marie-Claude Baril, adjointe au directeur des services techniques et des immobilisations avec la participation d'Alain St-Pierre, chef du Service de santé et sécurité au travail



Dans le cadre de la mise en place du plan d'action de promotion de la santé et du développement durable 2009-2010, l'offre de service des distributeurs automatiques à aliments a fait l'objet d'une révision complète avec pour objectifs :

- Augmenter l'offre de produits
- Intégrer une plus grande variété d'aliments sains
- Guider la clientèle vers des choix nutritifs
- Améliorer la qualité des aliments et en assurer l'innocuité
- Disposer les distributeurs à des endroits stratégiques
- Favoriser l'utilisation de fournitures réutilisables, lorsque possible
- Retenir un fournisseur unique offrant une gestion clés en main, orientée vers la satisfaction de la clientèle

Ces travaux ont mené au choix du fournisseur Pause Café Jade qui a procédé à l'implantation de 24 distributeurs automatiques à aliments et boissons dans sept installations du CSSSAM-N, excluant l'Hôpital Fleury. Le défi a été souvent de déterminer les meilleurs emplacements. Voici où vous trouvez les nouveaux distributeurs dans chacune des installations :

Centre d'hébergement Lauredeau	●	Salle à manger, 1 ^e étage
	●	Près des ascenseurs, R-C
Centre d'hébergement Légaré	●	Le Bistro, R-C
Centre d'hébergement de Louvain	●	Corridor vers la salle à manger, R-C
Centre d'hébergement Paul-Lizotte	●	Corridor à l'arrière des ascenseurs, R-C
CLSC d'Ahuntsic	●	Cuisinette, corridor ouest sous-sol
	●	Au bout du corridor ouest, sous-sol
CLSC de Montréal Nord	●	Salle à manger du personnel à l'étage
	●	2 ^e et 3 ^e étage
Le 6500	●	Salle à manger du personnel, 4 ^e étage
	●	2 ^e étage
	●	Salle à manger du personnel, R-C

● Boissons chaudes ● Boissons froides ● Collations et aliments réfrigérés

Il est à noter qu'un échangeur de billets est intégré aux distributeurs de « collations et aliments réfrigérés ».

Les distributeurs sont munis d'un système d'identification des aliments «Coup de cœur». Les étiquettes vertes et jaunes permettent de guider le client vers de meilleurs choix alimentaires, compte tenu de leur teneur en nutriments à encourager (protéines, fibres, calcium, fer, vitamines) et ceux à limiter (gras saturés et trans, sucres ajoutés et sodium). Actuellement, plus de 65 % des produits (excluant les boissons chaudes) se classent parmi les très bons choix (vert) et les bons choix (jaune). Avec l'adoption d'une politique visant la saine alimentation au CSSSAM-N qui interviendra en juin 2010, et la mise en œuvre d'un premier plan d'action 2010-2012, le contenu des distributeurs continuera d'évoluer vers une plus grande proportion d'aliments à valeur nutritive élevée.

Une gamme de cafés est offerte dans les distributeurs à boissons chaudes, dont la majorité est préparée à partir de grains frais moulus. Chocolat chaud et eau chaude sont également disponibles. Concept intéressant en matière de développement durable, un crédit de 0,10 \$ est accordé lorsque qu'une tasse personnelle, et pourquoi pas celle du CSSSAM-N est utilisée.

Enfin, il est important de souligner qu'un pourcentage des ventes est remis à la Fondation du CSSSAM-N et à la Direction des services aux aînés pour les activités aux résidents.

Du côté de l'Hôpital Fleury, les sept distributeurs automatiques à aliments sont gérés par le Service de diététique de l'hôpital. La saine alimentation oriente également une partie croissante de l'offre de service, et ce depuis plusieurs années. La politique alimentaire du CSSSAM-N viendra soutenir cette démarche et l'accentuer !

Par ailleurs, tout au long de l'année, le comité de promotion de la santé et du développement durable vous offre aussi la possibilité de découvrir certains aliments lors d'activités thématiques. Vous avez pu déguster, il y a peu, un smoothie à base de fruits frais et autres aliments riches en vitamines et en protéines. La distribution de semences de fines herbes à cultiver en jardin ou en pot a été réalisée. Le but est de vous faire découvrir les plaisirs d'utiliser des fines herbes fraîches comme assaisonnement sain dans vos mets préférés.



Puis-je faire quelque chose au travail ?

Pour lutter contre les changements climatiques, votre CSSS s'est doté d'un plan d'action global visant notamment à réduire notre empreinte écologique, laquelle contribue à accroître les émissions de gaz à effet de serre (GES). Aussi, chacun de nous peut dans le cadre de son travail participer significativement à la réduction des GES. Voici ci-après, quelques conseils qui vous donneront l'occasion d'être un agent de changement significatif. Consultez le guide réalisé par le comité de promotion de la santé et du développement durable ou l'intranet du CSSSAM-N pour obtenir plus de renseignements.

- Pour réduire l'utilisation générale du papier, évitez de distribuer des documents imprimés lors de vos rencontres et réduisez au maximum leur volume.
- Pour réduire les emballages et les contenants, évitez la consommation d'eau en bouteille lors de réunions et dans vos activités quotidiennes de travail. Apportez votre propre bouteille d'eau réutilisable.
- Pour réduire l'utilisation de l'énergie, utilisez le vélo ou les transports en commun pour vous rendre au travail. Vous pouvez aussi proposer à vos collègues de bureau de partager la même voiture, ce qui divise aussi les frais de déplacement
- Pour réduire le papier généré par les équipements électroniques, lisez vos courriels à l'écran; si c'est absolument nécessaire de l'imprimer, favorisez les photocopies recto verso en noir et blanc plutôt qu'en couleurs. Son recyclage est beaucoup moins complexe à cause du désencrage.

Il ne s'agit là que de quelques petits trucs qui peuvent contribuer à faire la différence. Oui, en 2010, tout le personnel du CSSSAM-N passe à l'action en faveur de l'environnement !

Sources :

www.deficlimat.qc.ca
fr.wikipedia.org/wiki/Réchauffement_planétaire
www.who.int/mediacentre/factsheets/fs266/fr/index.html



Cette perspective est alléchante ! Pourtant, j'entends un « oui, mais... ». « Que se passerait-il si une urgence familiale se produisait exigeant que je rentre illico presto à la maison ? » Le CSSSAM-N offre pour ces cas deux coupons de retour garanti d'une valeur de 50 \$ qui vous permettront de vous déplacer en taxi. Si par ailleurs, vous ne possédez pas de véhicule, qu'à cela ne tienne, inscrivez-vous en tant que passager seulement. Vous avez également la possibilité de faire du covoiturage seulement quelques jours par semaine.

La participation au covoiturage est sans contrainte. Si vous souhaitez vous retirer d'un équipage, assurez-vous de donner un préavis suffisant aux autres membres de l'équipage. Vous pourrez alors retourner sur le site Covoiturage.amt.qc.ca afin de trouver un ou des nouveaux covoitureurs.

Pour de plus amples informations :
www.covoiturage.amt.qc.ca/Public/UserSignIn.aspx?CustomSubSite=CSSSAhuntsicMontrealNord

UNE BANQUE.
 DINS, KOTSOVOS, MELO,
 ZIO, HAIDAR, NGUYEN...

Caisse Desjardins du Sault-au-Récollet
 Caisse populaire Desjardins du Centre d'Ahuntsic
 Caisse Desjardins Domaine Saint-Sulpice
 Caisse populaire Desjardins Saint-Simon-Apôtre de Montréal
 Caisse populaire Saint-André-Apôtre
 Caisse Desjardins de Montréal-Nord



Conjuguer avoirs et êtres



CÔTÉ FONDATION

par Claudine Lefebvre, directrice générale et Catherine St-Amour, directrice générale adjointe de la Fondation du C.S.S.S.A.M.-N



GOLFER POUR LA SANTÉ !



Serge Lemieux, vice-président du groupe des journaux Québec et Ontario de Médias Transcontinental

Le 20 septembre prochain aura lieu le tournoi de golf annuel au profit de la Fondation du C.S.S.S.A.M.-N. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur la présidence d'honneur de M. Serge Lemieux, vice-président du groupe des journaux Québec et Ontario de Médias Transcontinental.

De nouveau cette année, l'événement se déroulera au très réputé Club de Golf Le Mirage à Terrebonne. Les participants de cette journée pourront se laisser séduire par les grandes allées de l'unique club privé, propriété de Céline Dion et René Angélil.



L'objectif financier de cette activité est de **100 000 \$**. Le montant amassé sera remis au C.S.S.S.A.M.-N, afin de participer au financement de différents projets et équipements médicaux pour la clientèle de l'hôpital, des CLSC et des centres d'hébergement.

Marche et Roule pour la Fondation du C.S.S.S.A.M.-N

Le 29 mai prochain, à 10 h 30, au *Parc des Hirondelles* (carré délimité par les rues Larose, Iberville et Fleury, Sauvé) aura lieu l'activité *Marche et Roule pour la santé* de la Fondation.

Tous les citoyens d'Ahuntsic et Montréal-Nord sont conviés à participer à cette nouvelle activité de rassemblement, stimulante et divertissante. Naturellement, tous les employés du C.S.S.S.A.M.-N et leur famille sont les bienvenus !

C'est un rendez-vous à ne pas manquer !

Participation gratuite. Des dons volontaires seront recueillis sur place. Venez «don» marcher avec nous pour votre santé et celle de votre Fondation !

Tirage de prix de présence et activités surprises au rendez-vous ! Il y aura aussi musique, fruits, jus et breuvages.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le bureau de la Fondation au 514 383-5083.

Coordonnées de la Fondation du C.S.S.S.A.M.-N :
Hôpital Fleury
Rez-de-chaussée
2180, rue Fleury Est
Montréal (Québec) H2B 1K3
fondation.csssamn@ssss.gouv.qc.ca
Tél. : 514 383-5083

Tirage de 4 droits de jeux pour les employés du C.S.S.S.A.M.-N

Gracieuseté de la Caisse Desjardins du Sault-au-Récollet

Nous sommes heureux de vous annoncer que la Caisse Desjardins du Sault-au-Récollet et son directeur général, M. Denis Cloutier, ont généreusement accepté d'offrir 4 droits de jeux pour le tournoi de golf de la Fondation, qui seront tirés au sort parmi les employés du C.S.S.S.A.M.-N. Nous tenons à remercier l'institution financière qui est un partenaire des plus importants de la Fondation.



Denis Cloutier, directeur général Caisse Desjardins du Sault-au-Récollet

Courrez la chance d'être l'un des 4 gagnants pour cette magnifique journée au Club de Golf Le Mirage :

- Laissez votre nom, numéro d'employé, installation, ainsi que votre numéro de téléphone sur la boîte vocale de la Fondation au 514 383-5083 ou via un courriel à l'adresse suivante : fondation.csssamn@ssss.gouv.qc.ca
- Présentez-vous au bureau de la Fondation (rez-de-chaussée, Hôpital Fleury) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h ou de 13 h à 16 h 30.

Règlement du tirage :

- Si votre horaire prévoit votre présence au travail le jour du tournoi, vous devez convenir avec votre supérieur immédiat des modalités d'absence
- Une seule inscription par employé est admise pour ce tirage
- Seuls les employés du C.S.S.S.A.M.-N peuvent participer à ce tirage
- Si vous êtes l'un des heureux gagnants, vous ne pouvez offrir votre place à un collègue. Si votre nom est tiré et que vous êtes dans l'impossibilité de participer à cette journée, nous tirerons un nouveau nom parmi les participants du tirage

Date limite d'inscription :

Judi 19 août 2010 à 16 h



Date du tirage :

Vendredi 20 août 2010, au bureau de la Fondation, à 12 h 30



Bénévole pour la vie !

par Jasmine Dubois, chef du Service des bénévoles

Le thème retenu dans le cadre de la *Semaine de l'action bénévole* est idéal pour exprimer l'impact des gestes des nombreux bénévoles impliqués au C.S.S.S.A.M.-N !

Actifs dans les centres d'hébergement, à l'hôpital, aux cliniques de vaccination, aux conseils d'administration des associations des bénévoles, à la Fondation et au conseil d'administration du C.S.S.S.A.M.-N, les bénévoles donnent un sens au thème « bénévole pour la vie ».

Leur contribution ajoute les ingrédients essentiels au développement de nos milieux de vie, l'engagement du cœur, la force durable du nombre avec plus de 30 000 heures bénévoles. Ils sont bénévoles pour un projet de vie, une expérience de vie, une orientation de leur vie, ils sont là pour les usagers.

Dans le cadre de la semaine dédiée à la reconnaissance du bénévolat au Québec, le C.S.S.S.A.M.-N a organisé une fête le 22 avril invitant l'ensemble de ses bénévoles.

Plusieurs cumulent de nombreuses années d'engagement. Mais à chaque année, on souligne plus particulièrement les 5 ans et 10 ans de bénévolat au sein de nos installations.

Hommages « 5 ans de bénévolat » :

Jeanne D'Arc Allaire, Lucie Ladouceur, Jovette Lacroix, Lise Lavoie, Yetta Lessard, Diane Naud, Iolanda Nuzzi, Consalata Rosato, Robert St-Amand, Carlos Vela, Françoise Vallée, Gisèle Verdon



Hommage « 10 ans de bénévolat » :

Hélène Landreville, Georgette Péloquin, Jeanne Pouliot, Diane Roy, Sylvie Yalala

C'est toujours un plaisir d'accompagner ces personnes dans leur bénévolat et une immense satisfaction de rendre l'expérience bénévole positive dans leur vie.

Un Service des bénévoles à votre écoute

Une ligne téléphonique : 514 384-2000, poste 2282

Une adresse électronique : benevolat.csssamn@ssss.gouv.qc.ca

Une présence au secrétariat pour vous offrir un support dans votre bénévolat



Johanne Pednault, directrice des services aux aînés, Hélène Landreville, Diane Roy, Sylvie Yalala, Georgette Péloquin, Jeanne Pouliot, Jasmine Dubois, chef du Service des bénévoles et Diane Daigle, directrice générale

Johanne Pednault, directrice des services aux aînés, Carlos Vela, Jeanne D'Arc Allaire, Gisèle Verdon, Lise Lavoie, Iolanda Nuzzi, Diane Naud, Françoise Vallée, Lucie Ladouceur, Yetta Lessard, Jasmine Dubois, chef du Service des bénévoles et Diane Daigle, directrice générale



LES ENJEUX DU CONTINUUM DE SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES

par Vincent Roy, adjoint au développement et au suivi des dossiers stratégiques



Nous vous avons indiqué dans le Cercle du mois d'avril qu'un premier Forum sur le continuum de services aux personnes âgées avait été tenu avec plus de soixante-dix représentants des organismes communautaires, institutionnels et privés de notre territoire. Leur but ? Convenir des enjeux stratégiques pour les trois prochaines années.

Diane Daigle, directrice générale et Johanne Pednault, directrice des services aux aînés, ont introduit le sujet afin d'alimenter les tables de travail. Une synthèse des principaux constats mis à jour grâce à la qualité et la richesse des échanges a été rédigée par M. Jean-Claude Boisvert qui avait animé l'événement.

La situation des aînés évolue non seulement en raison de l'augmentation de leur poids démographique, mais aussi relativement à la complexité des problèmes physiques, cognitifs et psychologiques qu'ils présentent. Selon le groupe d'âge auquel ils appartiennent, ils ont des besoins différents. En outre, les nouveaux retraités ont des besoins précis pour lesquels ils demandent des services, alors que les plus de 85 ans ont des besoins de soutien et d'assistance générale que nous devons détecter. La solitude et l'isolement constituent un défi d'intégration pour les personnes âgées.

La situation des proches aidants a retenu également l'attention des participants du forum. Ils ont des besoins reliés à l'information sur les problèmes de santé que présentent leurs proches, sur la disponibilité et l'accès aux différentes ressources. De l'accompagnement afin d'être guidé dans le réseau local de services leur est nécessaire. En cas de maladie ou d'épuisement, ils veulent bénéficier de mécanismes pour suppléer à leur absence momentanée auprès de leur proche.

Les ressources du territoire

Plusieurs échanges entre les participants ont porté sur les ressources et services. Ils ont identifié à maints égards le besoin d'arrimage et d'amélioration des services. Les ressources doivent également travailler afin d'être en mesure de suivre l'augmentation de la demande.

Le réseau intégré de services

Finalement, cet exercice a mené à l'identification de points sensibles dans le réseau intégré de services : le nombre de médecins de famille, la présence d'une unité spécifique pour les personnes hébergées présentant des problèmes de comportement, des ressources psychogériatriques ainsi que d'un hôpital de jour. Enfin, l'établissement de corridor de services est considéré comme un atout améliorant l'efficacité de nos ressources et la qualité de nos services.

Les partenaires

Les partenaires du réseau souhaitent mieux se connaître, ce qui a mis en lumière la nécessité de développer des outils de communication et des ententes de collaboration tant entre les partenaires qu'à l'intérieur du CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord.

Les priorités

- La concertation entre les partenaires
- Une plus grande connaissance des ressources du territoire et des mécanismes d'accès
- Le maintien des liens entre les personnes âgées et la communauté, pour briser l'isolement
- Des projets novateurs sur la mixité intergénérationnelle, le bénévolat et des services de médecine gériatrique

En conclusion, cet événement d'une demi-journée nous a permis un premier contact. Chacun est parti satisfait d'avoir exprimé ses besoins, ses attentes et sa vision d'un réseau de services intégrés. Cette amorce a été également l'occasion pour la Direction des services aux aînés d'identifier ses priorités pour les années à venir, de débiter la consolidation du Réseau de services intégrés pour les personnes âgées (RSIPA) et de former une table des partenaires sur le continuum de services aux personnes âgées grâce à la participation d'une vingtaine de personnes intéressées à s'impliquer localement. Merci à tous les participants.



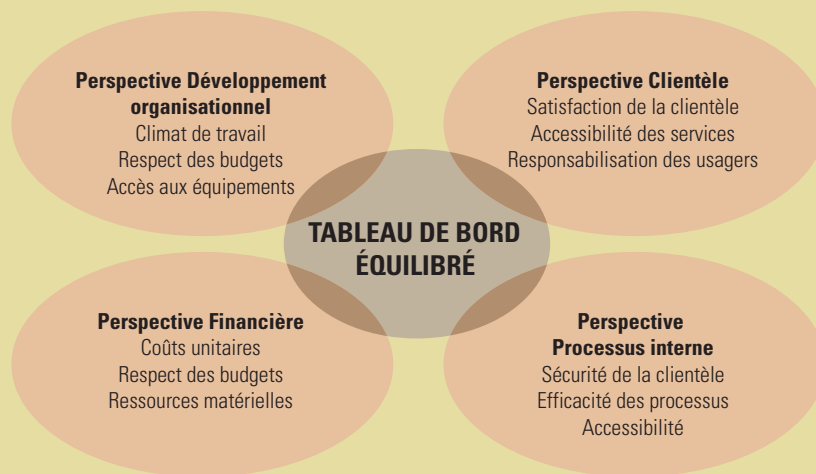
Le projet Tableau de bord du CSSSAM-N



par Lucie Ménard, conseillère cadre à la performance clinique et tableau de bord et Christiane Ouellette, conseillère cadre à la performance

Depuis quelques années, la performance est un sujet qui prend de plus en plus d'importance au sein du réseau de la santé et des services sociaux. Le CSSSAM-N a été novateur, étant l'un des premiers CSSS à créer une équipe dédiée à l'analyse de la performance au sein de son organisation, il y a déjà 3 ans.

Un des premiers mandats de cette équipe fut la création d'un tableau de bord de gestion qui servira aux décisions de gestion de l'organisation. Un groupe de travail regroupant 16 cadres a été créé afin d'identifier des objectifs ainsi que des indicateurs stratégiques dont 28 ont été retenus dans 4 perspectives distinctes.



Dans le cadre de ce projet, les étapes suivantes ont été réalisées :

1. L'évaluation de la qualité, de la disponibilité et de la fiabilité des données
2. L'élaboration d'une fiche descriptive pour chacun des indicateurs
3. La construction visuelle des graphiques

La phase 1 du tableau de bord a été présentée au comité de travail au mois de mars et au comité de direction au mois d'avril. La version 2010-2011 sera distribuée aux directeurs au cours de l'été. À l'automne, les équipes de gestion seront rencontrées afin de poursuivre le déploiement de cet outil au sein de notre organisation.

Les autres mandats de notre équipe de performance sont :

- **la gestion de l'information** : en s'assurant du niveau de qualité de l'information clinico-administrative (pertinence, fiabilité, comparabilité) afin de pouvoir l'utiliser au maximum dans les prises de décisions et de se conformer aux différents cadres et normes qui régissent ces informations.
- **La participation aux projets d'envergure de réorganisation et de développement**

Nous tenons à remercier l'équipe pour son implication et son excellent travail : Marie-Claude Baril, France Boucher, Gilles Bouffard, Guylaine Chénier, Thérèse Dionne, Vincent Dorais, Mylène Ferrand, Laurent Gauvin, Jacqueline Gervais, Guy Larouche, Michelle Le Blanc, Christian Pepin, Marielle Roy, Vincent Roy, Patrick William.

Erratum Urgence, un excellent travail d'équipe !

Dans le Cercle du mois de mars 2010, paraissait en page 12 un article pour souligner l'excellent travail de l'équipe qui a pris en charge une personne polytraumatisée à l'urgence en novembre 2009. Par mégarde, trois professionnels indispensables ont été oubliés. Nous voudrions donc souligner ici leur remarquable collaboration. Il s'agit de Médarek Hamiti, qui était dans la salle de choc et en soutien de Marie Laurence Gendron et Pierre Joannette. Tous trois sont inhalothérapeutes.





Agrément Du travail de qualité !

par Michelle Le Blanc, conseillère cadre en amélioration continue de la qualité

Les 24 et 25 mars, Madame Thérèse Viel a effectué la visite supplémentaire requise par Agrément Canada. Cette visite avait pour objectif de valider les améliorations que nous avons mises en place afin de nous conformer aux normes dans les secteurs suivants : soins à domicile, hébergement, soins intensifs et gestion des médicaments.

Elle visait également à valider les preuves déposées en août 2009 à Agrément Canada concernant certaines pratiques organisationnelles requises (POR) en matière de sécurité des patients. Mentionnons notamment :

- le suivi de l'implantation du programme de prévention des chutes
- la politique pour l'administration du vaccin antipneumococcique
- la mise en place du bilan comparatif des médicaments en centre d'hébergement
- le suivi de l'implantation d'un programme d'entretien préventif des appareils médicaux et non médicaux en CLSC et en centre d'hébergement suite à une analyse prospective, les améliorations apportées à l'administration de l'insuline au Centre d'hébergement Paul-Lizotte
- l'utilisation de deux identificateurs avant la prestation de soins ou services
- l'implantation de mesures pour prévenir les pneumonies sous ventilation



Diane Daigle, directrice générale, Thérèse Viel qui a effectué la visite supplémentaire requise par Agrément Canada et Agnès Bousson, directrice générale adjointe

À la fin de sa visite, Madame Viel a rencontré la Direction générale et quelques gestionnaires des secteurs concernés afin de leur faire part de ses commentaires. Elle s'est dite impressionnée par la quantité et la qualité du travail fait par l'ensemble de nos équipes depuis la visite de 2008 pour s'assurer de se conformer aux critères d'Agrément Canada. Agrément Canada nous fera part des progrès réalisés suite au dépôt du rapport de visite supplémentaire de Mme Viel et de l'analyse des différents rapports de suivi. Nous vous remercions pour votre engagement.



Équipe du 7^e étage du Centre d'hébergement Laurendeau, l'une des nombreuses équipes qui a travaillé à mettre en place les améliorations requises par Agrément Canada : Joelle Dauphin (infirmière), Denise Gaspard (PAB), Jean Robillard (PAB), Denis Nuckel (PAB et membre du comité d'agrément), Nicole Carrière (PAB), Johanne Lapointe (PAB), Martin Huberdeau (PAB), Jacqueline Tete Falanga (PAB), Pierre Bolduc (PAB), Micheline Graneau (PAB) et Herlande Louisméus (chef d'unité)



ACTIVITÉ POUR LE PERSONNEL ADMINISTRATIF ZONES DE CONFORT

par Marie-Lise Leclerc, technicienne en informatique

Pour souligner la Semaine de reconnaissance du personnel administratif qui démarrait le 19 avril, le Service de la formation et du développement organisationnel a organisé cette année un déjeuner-causerie suivi d'une conférence. Cette activité a permis aux agents et techniciens en administration du CSSSAM-N de se rencontrer, de profiter d'un temps d'arrêt dans le tourbillon des activités pour prendre conscience de ces petits travers qui ont parfois des répercussions au quotidien sur l'atmosphère au travail. Deux conférences ont eu lieu, la première à l'Hôpital Fleury et la seconde au 6500 Henri-Bourassa Est. Plus d'une centaine d'employés y ont participé. À partir de plusieurs exemples issus de son expérience personnelle et professionnelle, Madame Danielle Sanscartier, conférencière, nous a permis de réfléchir sur la fragilité d'un climat de travail et notre part de responsabilité, là où nous avons une influence. Elle nous a livré des trucs et des outils simples à utiliser pour être mieux et le rester, augmenter notre tolérance et notre résilience face à des déceptions et aux différents événements de la vie professionnelle. Selon elle, le plaisir au travail n'est pas une denrée rare, mais à la portée de tous et on peut le cultiver « un petit pas par jour ». Nous avons compris que l'attitude reste un de nos choix et qu'on peut réussir à trouver ses zones de confort. Nous avons eu droit à des exemples drôles, des questions en rafale, des surprises... Bref, ce fut une belle occasion pour échanger et se ressourcer.



Étant donné que tous n'ont pu assister à l'activité, compte tenu de la prestation de services qui nous oblige à assurer à nos clientèles une disponibilité au sein de chacune de nos installations, nous invitons tous ceux qui ont eu la possibilité d'y participer à échanger et diffuser auprès de leurs collègues et gestionnaires ce qu'ils ont apprécié et retenu de cette conférence.

À l'année prochaine !

À NOTER À VOS AGENDAS PRÉPARATION À LA RETRAITE

La prochaine session de préparation à la retraite se tiendra l'automne prochain, les mercredis soirs du 13 octobre au 17 novembre 2010 de 17 h 30 à 20 h 30 à l'Hôpital Fleury.

Pour y participer, vous devez :

Être admissible à la retraite et prévoir prendre votre retraite d'ici les 3 prochaines années

Pour être admissible à la retraite, vous devez répondre aux conditions suivantes :

Être âgé(e) de 55 ans ou plus ou avoir accumulé 35 ans ou plus de service reconnu par la CARRA

Pour vous inscrire :

Veillez compléter le formulaire disponible sur l'intranet du CSSSAM-N, section Ressources humaines / Formation / Préparation à la retraite et le faire parvenir avant le 3 septembre prochain à l'attention de Nicole L. Bélanger au Service de la formation et du développement organisationnel au 6500 Henri-Bourassa Est.

Pour plus d'information :

Visitez l'intranet du CSSSAM-N ou contactez Marie-Lise Leclerc au Service de la formation et du développement organisationnel au poste 2251



LE CERCLE - VOLUME 5 NUMÉRO 1 - MAI 2010



Réseau montréalais des CSSS
et des hôpitaux promoteurs de santé
Un réseau fondé par l'OMS

le CERCLE

Volume 5, numéro 1, mai 2010

Édition
Diane Daigle, directrice générale

Comité de rédaction
Agnès Bousson, directrice générale adjointe
Estelle Zehler, rédactrice en chef
Carmen Dubé, technicienne en administration

Révision
Carmen Dubé, technicienne en administration
Isabelle Gagné, conseillère cadre en communication

Graphisme et mise en pages
Le zeste graphique

Impression
Imprimerie Groupe Litho inc.
Tirage : 1 900

Pour renseignements, commentaires
ou suggestions d'articles :
Estelle Zehler : 514 384-2000 poste 8335
estelle.zehler.csssamn@sss.gouv.qc.ca

Glossaire
CSSS : Centre de santé et de services sociaux
CSSSAM-N : Centre de santé et de services sociaux
d'Aumont et Montréal-Nord

Le générique masculin est utilisé sans discrimination
et uniquement dans le but d'alléger le texte.